

## L'Institut Interuniversitaire de Médecine du Travail de Paris Ile-de-France en quelques mots...

L'Institut Interuniversitaire de Médecine du Travail de Paris Ile-de-France IIMTPIF est né, il y a un peu plus de dix ans, d'un constat et d'une volonté : le constat d'un éclatement des équipes universitaires de la discipline entre plusieurs universités parisiennes affaiblissant leurs capacités de recherche, et la volonté forte de ces équipes de construire une collaboration solide dans le domaine de l'enseignement et de la recherche en y associant les professionnels de médecine du travail de la Région et les institutionnels régionaux en Santé - Travail.

L'initiative est donc partie en 1992 des universitaires de Médecine du Travail qui ont pu obtenir un peu plus tard des locaux dans la Biomédicale des Saints-Pères afin d'y installer secrétariat et chercheurs permanents.

L'IIMTPIF a pour cadre juridique une association Loi 1901. Il est administré par un Conseil qui regroupe l'ensemble des universitaires de Médecine du Travail d'Ile-de-France, des médecins du travail de services interentreprises, de services autonomes et de la MSA, des représentants de la Région Ile-de-France, de la Ville de Paris, de la CRAMIF et de l'ARACT.

Sa présidence a été assurée successivement par les Professeurs Proteau, Efthymiou et Conso. Un Conseil scientifique suit les différents projets de recherche.

### ***La recherche en Santé – Travail.***

Les thématiques traitées concernent en grande majorité les maladies professionnelles : affections de l'arbre respiratoire, cancers professionnels, retentissement psychopathologique de certaines conditions de travail. Les objectifs en sont multiples : identification de nouvelles étiologies, mise au point de méthodes d'exploration, études sur le retentissement socio professionnel...

D'autres actions de recherche se situent plus en amont, en prévention des risques professionnels, par exemple à propos des méthodes de repérage des risques ou de la mesure des expositions. Elles permettent la mise au point d'outils pour la pratique des médecins de travail.

Le financement des activités de recherche repose quasi exclusivement sur des fonds publics ; une convention - cadre lie l'Institut à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour toutes les recherches financées par la Sécurité Sociale. D'autres organismes, le Ministère du Travail, la Ligue Nationale contre le Cancer, l'ARC, l'AGEFIPH, l'InVS, etc.. contribuent au soutien de cette activité.

## ***L'échange de connaissances avec les professionnels de la « Santé au Travail »***

Depuis dix ans, une journée de l'Institut Interuniversitaire de Médecine du Travail de Paris Ile-de-France a été organisée chaque année pour faciliter la rencontre des chercheurs et des médecins du travail. Cela permet à ces derniers de retranscrire les connaissances théoriques dans leur pratique quotidienne et, réciproquement, d'exposer leur point de vue à partir de leur expérience professionnelle.

Les travaux de ces Journées qui rassemblent environ 400 participants, ont fait l'objet de plusieurs publications dans les revues professionnelles de médecine du travail.

Les échanges se concrétisent aussi par les liens contractuels qui unissent l'IIUMT à différentes structures régionales –essentiellement la CRAMIF – ou nationales. Ils pourront également être développés avec d'autres institutions, notamment l'Observatoire Régional de Santé au Travail...

Au plan national, les divers instituts universitaires de médecine du travail souhaitent travailler sur des projets coopératifs : un exemple actuel en est l'étude nationale de mise en place sur trois régions pilotes du suivi post professionnel « amiante » avec évaluation de l'apport de la tomodensitométrie pour le dépistage. L'IIMTPIF assure le pilotage du Comité Scientifique National de l'étude qui se déroule en Aquitaine, en Normandie et en région Rhône-Alpes.

La recherche clinique sur les maladies professionnelles devrait également bénéficier de la fédération récente des 5 consultations franciliennes de pathologie professionnelle.

## ***Un regroupement des équipes universitaires pour une meilleure formation***

Depuis sa création, l'Institut – regroupant tous les enseignants franciliens de la discipline au sein d'une " Collégiale" d'enseignement – a suivi et organisé la formation des futurs médecins du travail . L'accès à la spécialité étant ouvert aux médecins en exercice par l'accès au Concours spécial dit "européen ", l'Institut a mis en place une préparation au concours.

Organisme agréé pour la formation continue, l'IIMTPIF a également proposé aux médecins du travail des séminaires de lecture de clichés de pneumoconioses selon les critères du Bureau International du Travail.

Dans le domaine pédagogique, l'IIMTPIF a développé depuis plusieurs années un site Internet de formation, " UVMT ", qui offre aux médecins du travail, aux infirmières du travail et aux généralistes des documents de formation et un ensemble de cas cliniques portant sur la pathologie professionnelle et permettant une formation interactive.